

Document d'information n° 3

**Les enfants qui travaillent
dans l'économie urbaine
informelle**

*Résultats d'une
étude menée en
Afrique de l'Ouest
et centrale*

D^r Dorte Thorsen
Avril 2012

Table des matières

Acronymes et abréviations	1
Préface	2
Introduction	4
Analyse de la situation dans les années 2000.....	4
Les raisons pour lesquelles les enfants travaillent dans l'économie urbaine informelle	5
Comment les enfants deviennent-ils des travailleurs dans l'économie urbaine informelle	6
Contrats et conditions de travail.....	9
Risques et abus	10
Les implications à long terme du travail dans l'économie urbaine informelle pour les enfants.....	11
Développement, éducation et apprentissage de l'enfant	12
Trajectoires professionnelles et mobilité sociale ascendante	13
Initiatives en termes de politiques et de programmes.....	14
La prévention du travail des enfants dans le secteur urbain informel : l'incitation à l'éducation ...	15
Services de protection de l'enfance.....	18
Questions nécessitant des recherches supplémentaires	19
Références	19

Note : Les chiffres figurant entre crochets correspondent aux références apparaissant à la fin du document d'information

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou points de vue de l'UNICEF

Coordonnées :

Bureau régional de l'UNICEF en Afrique de l'Ouest et centrale
BP 29720
Dakar-Yoff
Sénégal
http://www.unicef.org/wcaro/english/overview_6585.html

Acronymes et abréviations

ANPPCAN	Réseau africain pour la prévention et la protection contre l'abus et la négligence de l'enfant
CFA	Communauté Financière Africaine
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
ENDA	Environnement et Développement du Tiers Monde
ICI	International Cocoa Initiative
OIT	Organisation Internationale du Travail
IPEC-OIT	Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'OIT
LUTRENA	Lutte contre le Trafic des Enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre
MAEJT	Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs
WACAP	Programme Ouest-Africain pour lutter contre le travail dangereux et l'exploitation des enfants par le travail dans le secteur du cacao et de l'agriculture commerciale

Préface

En Afrique de l'Ouest et centrale, on estime qu'un tiers des enfants travaillent à plein temps ou à mi-temps, en étant rémunérés ou non. De nombreux enfants prennent part à des activités économiques dangereuses ou nuisibles, comme le travail dans les mines. Certains sont également exploités dans l'industrie du sexe et font l'objet de trafic. Même si le travail qu'ils réalisent n'est pas dangereux en lui-même, de nombreux enfants qui travaillent n'ont pas accès à l'éducation ou quittent l'école en raison des coûts que cela représente pour les parents de continuer à scolariser leurs enfants et de ne pas les faire travailler. De nombreux enfants parviennent cependant à combiner travail et école, et la réalisation d'un profit peut permettre aux enfants de poursuivre leur éducation. Quand la qualité de l'éducation est médiocre ou que les enfants sont exposés à de la violence à l'école, certains d'entre eux peuvent préférer le travail à l'école. Dans certains contextes, les enfants tirent une raison d'être et un sentiment de responsabilité de leur travail et de leur contribution à la famille. Le fait de les empêcher de travailler sans remplacer leur raison d'être et le statut qui en découle peut engendrer des conséquences encore plus graves.

Les mesures de prévention et d'intervention en matière de travail et d'exploitation des enfants dans la région ont échoué en termes de qualité, d'impact et d'échelle. Au cours des dix dernières années, bon nombre de leçons ont été tirées de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas en matière de travail, d'exploitation et de traite d'enfants. Au niveau international, Understanding Children's Work (UCW) a beaucoup fait pour renforcer les données factuelles. De nombreuses autres organisations et chercheurs issus de différents horizons académiques ont contribué à une analyse davantage différenciée du travail des enfants et des efforts de prévention et d'intervention (comme Bourdillon, Myers, White, Boyden, Liebel et Woodhead).

Les études et évaluations des efforts de lutte contre la traite ont souligné la nécessité de faire la distinction entre la migration des enfants et la traite d'enfants, et d'éviter d'associer automatiquement toutes formes de mouvement des enfants à la traite d'enfants. Ces évaluations mettent également l'accent sur la nécessité de mieux comprendre la mobilité des enfants et les fondements culturels, sociaux et économiques du travail des enfants dans un contexte de mobilité sociale et économique plus général. Une initiative régionale sur la mobilité des enfants a été lancée en 2008 dans l'objectif d'améliorer les fondements culturels du « travail des enfants », de la « migration des enfants » et de la « traite d'enfants » et le rôle joué par le travail et la mobilité des enfants dans leur socialisation. Le travail réalisé par l'initiative sur la mobilité des enfants constitue un effort considérable visant à repenser et redévelopper les mesures de prévention et d'intervention associées au travail des enfants, en tenant compte des concepts sociaux et culturels du développement et de l'éducation des enfants, de la mobilité sociale et de la protection sociale. Dans une telle perspective, les enfants et les migrations sont associés à des transitions au cours d'une vie et à des rites de passage, la migration faisant partie intégrante du passage à l'âge adulte, pour gagner de l'argent et se marier. Cette perspective vient compléter et, dans une certaine mesure, remettre en question d'autres approches au travail des enfants qui se concentrent plus spécifiquement sur la réduction de la pauvreté, le développement des ressources humaines ou l'application des normes internationales relatives au travail.

Cinq documents d'information thématiques ont été élaborés sur les types de travail des enfants les plus pertinents pour les enfants d'Afrique de l'Ouest et centrale. L'accent est mis sur les formes de travail des enfants les plus pressantes dans la région, les types de travail faisant l'objet de la plus grande attention, et ayant connu la résistance au changement la plus importante : les enfants dans les carrières et mines artisanales ; les enfants talibés (les élèves des écoles coraniques qui mendient) dans les pays du Sahel ; les enfants dans l'agriculture commerciale ; les enfants dans le secteur urbain informel ; et les enfants travailleurs domestiques.

Les documents d'information sur le travail des enfants ont pour objectif de synthétiser les données empiriques des bonnes approches au travail et à l'exploitation des enfants et d'identifier des approches qui n'ont pas fonctionné ou sont peu susceptibles de fonctionner, compte tenu des niveaux actuels de ressources humaines

et financières. Les documents d'information sont destinés aux professionnels qui travaillent sur les politiques de protection de l'enfance, d'éducation et sociales dans les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale. Chaque document d'informations présente des faits probants sur les aspects suivants : description du phénomène, situation, tendances, impact sur les enfants, ainsi que les approches à la prévention du travail et de l'exploitation des enfants qui fonctionnent.

Remerciements : Ces documents d'information ont été développés conjointement par les départements en charge de l'éducation et de la protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest et centrale de l'UNICEF. La documentation et les commentaires ont été fournis par le personnel œuvrant pour la protection de l'enfance et pour l'éducation au niveau des pays. Le département régional en charge de l'éducation a fourni le financement nécessaire à la production des documents d'information. Les documents ont été développés et rédigés par le Dr Dorte Thorsen, anthropologue à l'université du Sussex.

Introduction

Ce document d'information traite des garçons et des filles qui travaillent dans l'économie urbaine informelle¹, certains d'entre eux ayant grandi en ville, d'autres venant des régions rurales à la recherche d'un travail et d'une éducation. Par le passé, le travail des enfants était considéré comme un phénomène rural en Afrique^[17], mais les crises économiques et les programmes d'ajustement structurel survenus depuis le début des années 1980 ont eu d'importantes conséquences sur le travail et les revenus dans les économies urbaines. En conséquence, les stratégies de subsistance et les marchés du travail se sont davantage diversifiés. La plupart des personnes, quelle que soit leur situation économique, complètent leurs revenus en diversifiant les activités génératrices de revenus formelles et informelles^[16, 18, 38, 53, 87].

Les activités du secteur de l'économie informelle sont souvent considérées comme du travail indépendant ou de petites entreprises qui ont recours au travail familial non rémunéré, ou comme des activités illégales. Cependant, les flux de capitaux allant de l'emploi formel aux activités informelles a donné lieu à une stratification chez les personnes opérant dans l'économie urbaine informelle et à l'émergence du travail occasionnel et du travail rémunéré^[33, 50]. Selon les statistiques de l'emploi urbain dans sept pays de la CEDEAO entre 2001 et 2003, 76 pour cent des travailleurs trouvaient du travail dans l'économie informelle^[89]. Les difficultés économiques et la concurrence encouragent les employeurs à opter pour une main-d'œuvre meilleur marché et peu qualifiée^[44]. L'économie informelle constitue un marché du travail pour les enfants qui travaillent, un marché caractérisé par des fluctuations de la demande de main-d'œuvre. En 2005, 14 pour cent de tous les enfants âgés de 10 à 14 ans vivant dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest étaient économiquement actifs^[41]. Au Cameroun, par exemple, 10,7 pour cent des enfants vivant en zone urbaine travaillaient dans le secteur informel^[39].

Les enfants prennent part à un large éventail d'activités, principalement dans les secteurs que sont le commerce, les services, l'artisanat et les divertissements. Le « secteur informel » est fréquemment cité en association avec les pires formes de travail des enfants, mais hormis l'emploi de jeunes migrantes comme porteuses^[1, 4, 49] et comme domestiques, les informations sur l'expérience des enfants dans de telles activités et sur le marché du travail pour les jeunes font défaut. Ce rapport se fonde sur une revue d'un large éventail de documents allant d'articles de conférence à des rapports de recherche commandités, aux thèses de maîtrise et doctorales et aux publications universitaires évaluées par les pairs. Une partie de ces documents contient des informations sur le travail des enfants dans le secteur informel, mais manque de profondeur dans l'analyse, auquel cas les conclusions empiriques sont comparées à d'autres études. Étant donné la diversité des activités et des situations d'emploi, il est nécessaire d'étudier les pratiques de recrutement, les possibilités de développement de compétences permettant de prendre part à d'autres types d'activités, et les motivations étayant les trajectoires des enfants au sein de l'économie urbaine informelle afin d'identifier comment ces enfants peuvent être soutenus au mieux.

Analyse de la situation dans les années 2000

La grande diversité des activités au sein de l'économie urbaine informelle rend impossible toute description d'un travailleur classique. Les garçons comme les filles travaillent pour des membres de leur famille, des employeurs ou pour leur propre compte, mais pas nécessairement dans les mêmes activités. Des enfants de tous âges travaillent, mais les plus jeunes sont davantage susceptibles de travailler avec un parent ou

¹Les enfants qui vivent dans la rue, les enfants victimes d'exploitation sexuelle, les enfants qui travaillent comme domestiques et les enfants qui mendient dans le cadre de leur éducation à l'école coranique sont exclus de la discussion proposée par ce document d'information. La situation de ces deux dernières catégories d'enfants qui travaillent fait l'objet de documents d'informations distincts. Ce document ne traite pas non plus des activités criminelles auxquelles certains enfants peuvent prendre part, pour la simple raison que les informations disponibles à ce sujet sont rares.

grand-parent, tandis que les adolescents peuvent avoir lancé une petite entreprise pour leur propre compte ou pratiquer une activité rémunérée.

Les activités commerciales auxquelles les enfants participent incluent la vente itinérante de boissons, de nourriture et de petits articles aisément transportables, ainsi que la vente en lieu fixe dans des marchés, dans les rues et les magasins^[2, 58, 62 cité dans 64, 70, 83]. L'offre de services englobe des activités allant du travail itinérant, comme le cirage de chaussures, le lavage de pieds, le portage et le rabattage de bus, au travail en un lieu unique, comme le lavage de voitures et de pare-brise, le service et la plonge dans les petits restaurants et bars^[2, 58, 70, 80, 83]. Le travail dans l'industrie artisanale est souvent lié aux apprentissages informels, que ce soit dans la production artisanale comme orfèvres, forgerons, paveurs, sculpteurs, vanniers ou chaudronniers, ou dans des ateliers spécialisés dans la charpenterie, la maçonnerie, la mécanique, les réparations électriques, la plomberie, la vulcanisation, la confection de vêtements, la restauration et la coiffure^[2, 58]. Enfin, dernier point rarement pris en considération, les enfants peuvent aussi travailler comme danseurs et chanteurs dans l'industrie du divertissement^[15].

Les raisons pour lesquelles les enfants travaillent dans l'économie urbaine informelle

La pauvreté est la principale raison pour laquelle les enfants en âge d'être scolarisés travaillent, mais ils n'abandonnent pas nécessairement l'école pour autant. Nombre d'entre eux conjuguent travail à mi-temps et scolarité formelle, et ceux qui travaillent à plein temps pourraient avoir commencé après avoir abandonné l'école ou parce qu'ils n'y avaient jamais été inscrits^[18, 55, 61, 77]. Les autres raisons pour lesquelles les enfants ne vont pas à l'école sont un enseignement de mauvaise qualité et des programmes inadaptés, les châtiments corporels et autres pratiques qui démotivent les enfants, la faible valeur que les adultes et les enfants accordent à l'école, et la valeur attribuée à d'autres formes d'apprentissage, comme l'apprentissage informel auprès de commerçants établis, en travaillant aux côtés de pairs plus âgés, en suivant un apprentissage ou en suivant une éducation islamique.

Les enfants des populations urbaines pauvres sont susceptibles de travailler aux côtés de membres de leur famille, mais un grand nombre d'entre eux travaillent en dehors des heures d'école, et seule une minorité travaille à plein temps, suggérant qu'il est possible de combiner scolarité et travail^[63, 64]. Bien qu'il existe d'importantes variations d'un pays à l'autre quant aux taux de scolarisation², le travail de rue n'empêche pas nécessairement la scolarisation, ce travail pouvant en effet être une condition à la poursuite de la scolarité de ces enfants. La réussite scolaire des enfants qui travaillent varie trop pour pouvoir en tirer des conclusions générales sur l'impact potentiellement négatif ou positif du travail sur leur scolarité^[13]. Dans le milieu urbain ouest africain, les enfants dont les parents travaillent exclusivement dans l'économie informelle sont davantage susceptibles de prendre part à des activités dans ce secteur, alors que les enfants issus de familles travaillant dans le secteur formel sont moins susceptibles de travailler dans l'économie informelle^[22]. Au Cameroun, environ un quart des enfants travaillant dans l'économie informelle pratiquent la même activité que leur père^[89]. Une autre catégorie

Nigeria. Au Sud-ouest du Nigeria, un questionnaire administré aux parents de 260 enfants travaillant essentiellement comme colporteurs et assistants dans des magasins révélait que 58 % des enfants travaillaient avec leurs parents, et 42 % seuls. Seuls 15 % d'entre eux travaillaient toute la journée, 45 % travaillant uniquement le soir et le week-end^[63, p. 306].

Une étude plus ancienne réalisée à Lagos étudiait les liens existant entre l'inscription des enfants à l'école et le colportage. Selon cette étude, seuls 10 % des enfants âgés de 9 à 15 ans prenant part à une activité de colportage n'avaient jamais été scolarisés, et 80 % des enfants scolarisés exerçaient une activité de colportage^[61].

² De telles différences peuvent découler de taux d'urbanisation inégaux, combinés à des processus de marginalisation dans chaque pays résultant sur un accès limité aux services sociaux dans les zones rurales. Elles peuvent également être liées à l'éventail de problèmes discutés ci-dessous quant à la manière dont les écoles sont gérées et à la probabilité d'accéder à un meilleur niveau de vie par rapport à ceux qui n'ont pas reçu d'éducation formelle.

d'enfants travaillant dans l'économie urbaine informelle est celle des enfants migrants indépendants. De nombreux élèves des villes et métropoles combinent quotidiennement école et travail, d'autres trouvant du travail dans les bars et restaurants ou travaillant dans le commerce pendant les vacances scolaires^[32].

Les raisons pour lesquelles les enfants choisissent de travailler dans l'économie urbaine informelle peuvent être liées à la poursuite de l'éducation formelle. Une autre motivation pour laquelle les enfants issus de zones rurales et urbaines ayant abandonné l'école entament des apprentissages informels est qu'ils peuvent apprendre un métier qui les aidera plus tard à gagner leur vie. Les enfants pourraient également être motivés par la volonté de gagner plus pour leur propre compte. Là, le lieu d'origine joue un rôle. Si les enfants issus de zones rurales migrent indépendamment, ils peuvent prolonger le temps qu'ils consacrent à travailler pour eux-mêmes par rapport au temps dont ils disposeraient dans leur foyer d'origine où ils sont obligés de travailler pour leurs aînés^[32, 77, 92]. La capacité des enfants à gagner de l'argent dépend de la perception que les adultes qui les entourent ont d'eux, selon qu'ils les perçoivent comme une main-d'œuvre familiale non rémunérée ou qu'ils les encouragent à prendre part à des activités indépendantes^[29, 63, 79, 80]. Enfin, les gains matériels ne constituent pas l'unique élément incitant les enfants à travailler dans l'économie informelle. Certains enfants pourraient être motivés par le travail de rue itinérant plutôt que par un travail où ils seraient tenus à un lieu spécifique, pour avoir la liberté d'explorer la ville (pour le cas des enfants migrants, voir la note⁷⁷), d'autres débutent dans l'industrie du divertissement comme danseurs, rêvant de célébrité, de prestige et de voyages, mais vivant également leur passion pour la danse^[15].

Les motivations des adultes pour utiliser des enfants travailleurs sont tout aussi complexes. D'un côté, les jeunes enfants jouent un rôle central dans les activités économiques des femmes et des hommes, constituant une main-d'œuvre peu coûteuse en tant que main-d'œuvre familiale non rémunérée ou employés faiblement rémunérés^[6, 87], mais aussi parce qu'ils peuvent pénétrer dans les espaces sexués des hommes comme des femmes quand ils font des commissions ou vendent des marchandises dans la rue. Par exemple, les jeunes filles peuvent apporter de la nourriture ou vendre des marchandises à des clients de sexe masculin dans des espaces publics où des femmes adultes ne pourraient se rendre au risque de perdre leur statut social, et les jeunes garçons peuvent pénétrer dans les cours et les maisons où les hommes adultes ne seraient pas autorisés. Ceci s'avère particulièrement important dans les régions où la mobilité des femmes est réduite, comme au Nord du Nigeria où de nombreuses femmes respectent le purdah^[71, 72]. D'un autre côté, l'objectif de faire travailler les enfants dans l'économie informelle n'est pas uniquement de faire prospérer leurs entreprises. Les enfants âgés de moins de 10 ou 11 ans tendent à travailler pour leur mère ou une autre femme qui les aura accueilli en leur servant de famille d'accueil afin de leur apprendre à réaliser différentes tâches. L'apprentissage informel constitue donc un aspect important du travail des enfants dans l'économie urbaine informelle.

Sénégal. Le travail des enfants au marché de Tilène, à Dakar, est révélateur des raisons pour lesquelles les enfants sont encouragés à travailler dans différentes sphères professionnelles : le père d'un garçon de 13 ans lui avait demandé de vendre du poisson séché, une activité dominée par les femmes, afin d'apprendre cette activité auprès des femmes. Le père de cet enfant était un grossiste qui vendait du poisson séché et voulait que son fils connaisse parfaitement bien ce métier et soit connu des vendeurs au détail avant d'endosser un rôle clé dans l'entreprise^[5, p. 21].

Awa, âgée de quatre ans, a commencé à aller tous les jours au marché, flattée par les petits cadeaux que sa grand-mère lui offrait. Elle a progressivement commencé à aller chercher de l'eau, à balayer l'espace occupé par sa grand-mère, à surveiller le commerce pour sa grand-mère si cette dernière devait s'absenter et, à l'âge de huit ans, Awa a commencé à vendre des légumes de manière itinérante sous la supervision de sa grand-mère et avec des filles du même âge. À 15 ans, elle a commencé à se rendre dans d'autres marchés pour acheter des articles qu'elle revendait au marché de Tilène, d'abord avec sa grand-mère qui l'a présentée aux commerçants, puis seule. Sa grand-mère l'a ainsi initiée au commerce^[23, p. 161].

Comment les enfants deviennent-ils des travailleurs dans l'économie urbaine informelle

Le travail aux côtés d'un parent ou d'un membre de la famille est un moyen classique d'intégrer l'économie urbaine informelle. Le travail des enfants est fonction de leur âge, de leur sexe et des concepts locaux des activités considérées comme appropriées à l'âge et au sexe. L'introduction des enfants au commerce reflète par exemple les sphères sexuées du marché^[5, 23]. Bien que les filles travaillent souvent avec leur mère ou un autre membre de leur famille de sexe féminin et que les garçons travaillent souvent avec leur père ou un autre membre de leur famille de sexe masculin, il convient de garder à l'esprit que les dynamiques sociales changent et une étude de la manière dont les compétences sont transférées d'un sexe à l'autre pourrait révéler comment des schémas existants sont maintenus ainsi que la manière dont de nouvelles divisions du travail émergent. Le transfert informel des compétences peut également être le résultat d'approches programmatiques à la meilleure manière d'inculquer une compétence spécifique à un enfant.

De nombreux enfants originaires du milieu rural et d'autres d'origine urbaine travaillent avec des membres de leur famille. Dans la littérature, ces arrangements sont souvent expliqués en termes de placement en famille d'accueil, selon lequel les résidents des villes reviennent à leur lieu d'origine pour demander à emmener un enfant ou les résidents des zones rurales envoient un enfant chez des membres de la famille vivant en milieu urbain. Il convient cependant d'étudier les dynamiques plus en détail. Tout d'abord, les enfants considérés comme enfants travailleurs domestiques peuvent passer un temps considérable à colporter ou à travailler dans le restaurant d'un membre de la famille^[5, 42, 70], et les apprentis peuvent effectuer des tâches domestiques pour leur patron^[30]. La distinction entre les différentes activités est donc floue. Les filles semblent être considérées comme des travailleuses domestiques, même quand l'essentiel de leurs tâches consiste à colporter, alors que les garçons sont généralement considérés comme des colporteurs, en dépit du fait qu'ils s'acquittent également de tâches domestiques, comme la collecte de l'eau, le balayage de la cour, l'alimentation du bétail et les commissions. De telles représentations appuient, de manière non critique, les mythes liés au genre associés aux espaces dans lesquels les filles et les garçons se trouvent. Il convient d'étudier si les tentatives de classification des enfants qui travaillent dans l'économie urbaine informelle ne dissimulent pas plus qu'elles ne révèlent en ne parvenant pas à apprécier parfaitement la complexité du travail dans l'économie informelle.

Deuxièmement, la notion de placement en famille d'accueil tend à attirer l'attention sur des stratégies d'adultes et à sous-estimer le rôle des enfants dans l'établissement de relations avec des membres de la famille. Les enfants ne sont pas simplement placés, mais jouent un rôle actif dans l'établissement de relations avec des membres de la famille plus âgés ainsi qu'avec des frères et sœurs ou des cousins du même âge. Les enfants, pour demander l'aide d'un membre plus âgé de la famille, discutent avec ces personnes de leur désir de poursuivre leur scolarité, d'apprendre un métier ou de travailler dans le lieu où le membre de la famille vit^[32, 59, 79, 80]. Ils étudient les possibilités qui existent dans les zones urbaines avec leurs pairs du même âge, qu'ils aient grandi dans la ville en question ou qu'ils y soient arrivés comme migrants^[11, 54, 80] et, enfin, certains enfants exploitent le fait que les relations de parenté sont empreintes de responsabilités sociales qui obligent les plus âgés à accueillir les enfants qui se présentent à leur porte^[32, 81]. Le fait que les enfants initient des relations avec des membres de leur famille ne signifie pas qu'ils puissent librement choisir ce qu'ils souhaitent faire ; cela les oblige à accepter la position de membre plus jeune de la famille et à prendre part à l'activité que

Burkina Faso. La relation qu'entretient un enfant migrant indépendant avec les membres de sa famille, ses employeurs et les autres membres du ménage détermine la capacité des personnes plus âgées à revendiquer la contribution non rémunérée de l'enfant, et la volonté de l'enfant de s'acquitter d'un tel travail.

À l'âge de 15 ans, Paul s'est lié d'amitié avec Karim, un migrant relativement jeune qui travaillait déjà, et pensait que sa migration découlait de cette amitié. De son côté, Karim expliquait que, en dépit d'avoir déjà employé un autre garçon, il avait accepté que Paul travaille avec lui, puisque Paul était le fils de la sœur de sa mère. L'arrangement a été source de tensions car Karim et Paul interprétaient différemment ce que cela impliquait. Alors que Karim se concentrait sur la contribution de Paul et le trouvait paresseux par rapport à son autre employé, Paul s'attendait à pouvoir travailler comme il l'avait toujours fait au village, en prenant de petites pauses à chaque fois qu'il se sentait fatigué. Il s'attendait cependant aussi à ce qu'il soit rémunéré pour son travail^[80].

leur propose les membres de la famille, ou à se trouver rapidement du travail afin de réduire le risque de se voir affublés de l'étiquette de paresseux^[19, 24, 70, 79].

Qu'ils y soient poussés par des membres de leur famille, qu'il s'agisse de leur propre quête de revenus ou d'un type de travail spécifique, trois mécanismes interviennent dans la recherche d'emploi des enfants : ils peuvent faire du porte à porte afin de demander du travail, des amis ou des membres de la famille peuvent initier le contact entre un enfant et un employeur potentiel, ou ils peuvent remplacer un employé absent. Les emplois faiblement rémunérés exigeant peu de compétences, comme le colportage, la plonge et la fabrication de briques de terre, peuvent se trouver facilement et n'exigent pas l'implication d'autres personnes. Et pourtant, la stature physique et l'âge des enfants peuvent affecter leur capacité à se faire embaucher si des employeurs potentiels trouvent un enfant trop petit pour s'acquitter de la tâche^[9]. Bien que ces normes permettent de protéger les enfants contre tout travail physique nuisible, elles limitent également les possibilités de travail que peuvent saisir les enfants et le potentiel de gains qui s'offre à eux.

Les enfants qui travaillent comme danseurs pour des groupes de musique suivent un schéma similaire en ce qu'ils approchent eux-mêmes les troupes de danseurs et passent ensuite par un processus de dépôt de candidature et de formation informelle avant de pouvoir rejoindre les danseurs qui se produisent sur scène. Leur entrée dans le monde du travail diffère de nombreux autres types d'emplois dans l'économie urbaine informelle car ils doivent avoir un certain niveau en danse pour pouvoir être engagés dans la troupe^[15], alors que les enfants travaillant dans d'autres secteurs apprennent généralement le travail au fil du temps.

Les difficultés associées à la recherche d'un travail en zone urbaine obligent les enfants à accepter l'intervention des membres de leur famille, qu'ils aspirent à prendre part à ce type de travail ou non. La position inférieure des enfants dans la hiérarchie sociale vient exacerber leur dépendance, mais le statut socioéconomique de leur famille et leur âge, leur sexe et leur appartenance ethnique génèrent une certaine diversité chez les enfants qui travaillent^[5]. Si les membres de la famille sont de petits chefs d'entreprise dans l'économie urbaine informelle, les enfants peuvent éventuellement travailler dans leur entreprise. Dans le cas contraire, les parents et les membres de la famille trouvent un emploi en passant par des personnes appartenant à leur réseau social ou introduisent les enfants au travail faiblement rémunéré, ou encore les aident à démarrer leur propre micro-entreprise^[48, 70]. Les relations sociales complexes qui engendrent des amitiés, des réciprocités et un certain degré de responsabilités s'étend au-delà de la famille et sont essentielles pour trouver des emplois mieux payés et plus sûrs, et donc progresser sur l'échelle sociale^[56].

Le troisième mécanisme est le recours aux remplacements quand des employés partent en congés. Un employé qui souhaite rendre visite à sa famille en zone rurale peut par exemple présenter un remplaçant à son employeur dans l'espoir de se voir accorder un congé. Cette pratique est source d'une certaine vulnérabilité pour les enfants travailleurs. Bien que ceux qui tiennent lieu de remplaçants aient ainsi la possibilité de travailler, ils ne savent jamais combien de temps ils pourront garder leur emploi, puisqu'ils sont supposés renoncer à leur travail dès le retour de ceux qu'ils remplacent. D'un autre côté, ceux qui s'absentent ne sont pas certains de retrouver leur travail à leur retour, car les employeurs peuvent renvoyer un remplaçant dont ils seraient mécontents. Néanmoins, ceci constitue une porte d'entrée dans le monde du travail pour les remplaçants et laisse aux employés une certaine liberté de choix^[80].

Les enfants entrent également dans l'économie urbaine informelle en tant qu'acteurs indépendants marginaux. À Accra et à Kumasi, les filles venues des régions du Nord du Ghana deviennent souvent porteuses

Ghana. Une étude réalisée auprès de porteurs dans quatre sites dans le centre du Ghana met en avant les différences entre les genres :

	Femmes	Hommes
11-20 ans	49 %	13 %
21-30 ans	24 %	16 %
31-40 ans	17 %	62 %

Près de la moitié des femmes porteuses sont à Accra depuis 6 mois à un an, alors que tous les hommes porteuses sont dans la capitale depuis plus de trois ans, et la grande majorité depuis plus de 10 ans^[93].

et les garçons pousseurs dans les marchés et les gares routières^[4]. On observe cependant des différences entre les sexes quant à l'âge auquel les filles et les garçons accèdent à ce type de travail. Les filles sont généralement plus jeunes et en sont généralement aux premiers stades de leur trajectoire migratoire, alors que les garçons effectuent d'autres types d'activité avant de travailler comme porteurs^[93]. Ceci est lié au type de portage qu'ils pratiquent. Les filles et les jeunes femmes travaillent indépendamment pour des clients dans les marchés et les gares routières, alors que les hommes âgés d'une trentaine d'années travaillent en groupes pour charger et décharger des camions.

À Abidjan, les garçons comme les filles âgés de moins de 14 ans gagnent un peu d'argent en vendant et en portant les sacs de courses des clients au marché^[70], et à Ouagadougou, de nombreux garçons originaires de la région de Bisa deviennent cireurs de chaussures itinérants quand ils ne parviennent pas à trouver un autre emploi^[76]. Les enfants se lancent dans ce type d'activité car cela ne nécessite qu'un investissement minimal, comme l'achat d'un lot de sacs plastiques, un tabouret, des brosses et du cirage, ou la location d'une grande bassine ou d'une petite charrette dans laquelle ils peuvent transporter leurs marchandises. Les enfants ne se lancent pas complètement dans de telles activités pour leur propre compte. La plupart sont initiés à ce travail par des amis ou des membres de la famille qui initient la création de niches professionnelles associées à l'appartenance ethnique ou au lieu d'origine^[80].

Contrats et conditions de travail

Les conditions de travail et la rémunération varient selon que les enfants sont employés et se voient verser un salaire mensuel, travaillent sur une base contractuelle ou mènent des activités indépendantes. Que les employés soient adultes ou qu'il s'agisse d'enfants, la relation entre l'employeur et l'employé est souvent définie en des termes ambigus, les employés étant par exemple présentés comme des membres de la famille, des assistants, des apprentis, ou comment réalisant une tâche alors qu'ils effectuent en réalité différents types de travaux^[20, 89]. Cette dynamique doit être étudiée en rapport avec le travail des enfants, car les employeurs pourraient les qualifier de main-d'œuvre familiale non rémunérée, même si les enfants ne se considèrent pas comme tels^[79].

La manière dont les enfants ont été recrutés en tant qu'employés affecte leur rémunération. Quand les parents ont organisé ou accepté l'embauche d'un enfant, il est possible que l'employeur leur verse directement son salaire. Le travail rémunéré des enfants contribue donc au budget du ménage, ce qui suggère que leur migration pour des raisons professionnelles fait partie de la sécurité économique du foyer^[5]. D'autres enfants qui ont trouvé du travail par eux-mêmes ou par l'intermédiaire de médiateurs conservent leur salaire, le remettent à des membres de la famille vivant en ville ou demandent à leur employeur de le leur garder.

Burkina Faso. À Ouagadougou, les enfants qui vendent des cartes de recharge pour téléphones portables aux coins des rues très fréquentées sont parfois pris dans des rafles de la police. Ils doivent s'acquitter d'une amende de 25 000 CFA [50 USD] payée en espèces ou en cartes pour être libérés. Sachant qu'ils touchent une commission de 5 % sur chaque carte vendue, cette somme peut représenter un ou deux mois de travail, mais si la perte d'une telle somme réduit leurs économies, cela peut également les obliger à abandonner complètement ce travail, à moins qu'ils ne connaissent quelqu'un qui puisse les aider à reprendre cette activité^[94].

Sénégal. Une fille de 15 ans décrivait sa rencontre avec deux voyous au marché de la gare de Thiaroye, à Dakar : « Ils ont commencé par me demander de leur donner mon argent. Comme je ne répondais pas, ils se sont mis à m'insulter. Ils avaient entre 15 et 30 ans. J'avais vraiment peur et j'ai essayé de m'enfuir, mais ils étaient plus rapides et plus forts que moi. Ils voulaient mon argent, mais quand je leur ai dit que je n'avais rien vendu, ils m'ont traitée de menteuse et m'ont giflée. Heureusement, des gens m'ont entendu pleurer et sont venus à mon secours »^[23, p. 194].

Ghana. Kayayeis dort souvent en groupes et verse une petite somme au propriétaire d'un magasin pour pouvoir dormir devant la devanture. Cependant, bon nombre de ces enfants ont quand même le sentiment de ne pas être en sécurité et dorment avec une lame de rasoir ou un couteau à portée de main la nuit^[3, p 14-16].

Les colporteurs travaillant sur une base contractuelle ou pour leur propre compte peuvent souhaiter travailler plus d'heures afin de gagner plus, ce que certains employeurs souhaitant maximiser leurs profits pourraient s'attendre à ce qu'ils fassent. Par exemple, à Ouagadougou, les enfants vendant des boissons fraîches dans la rue percevaient une commission fixe de 20 pour cent sur chaque vente effective. Pendant la saison chaude, ils pouvaient bien gagner leur vie, mais la concurrence entre les jeunes colporteurs était féroce, et dès que la saison des pluies débutait et que les températures chutaient, les ventes diminuaient rapidement et ils étaient incités à trouver une autre activité^[76].

De nombreux enfants travaillant dans les rues débutent leur journée en milieu de matinée, mais travaillent souvent à une heure avancée de la soirée^[70]. Les enfants porteurs commencent parfois leur journée à l'aube, quand le marché commence à se remplir, mais la plupart arrivent plus tard, quand le marché bat son plein et finissent leur journée de travail avant la tombée de la nuit^[70]. Ils peuvent cependant ne pas travailler en continu toute la journée, mais prendre des pauses pour discuter avec leurs amis, jouer ou observer ce qu'il se passe autour d'eux lors des événements ou des festivités. Les enfants qui ne sont pas sous surveillance constante des adultes bénéficient d'une certaine liberté pour passer du temps avec leurs pairs^[54, 83], alors que les enfants employés doivent souvent rester sur leur lieu de travail, même quand il ne se passe pas grand chose^[56].

Les enfants placés en apprentissage par leurs parents ou un membre de leur famille travaillent généralement sans être rémunérés, au moins au début de leur apprentissage. L'apprentissage des compétences de base de l'activité et, parfois, un endroit où dormir et de quoi manger, sont perçus comme un dédommagement suffisant pour leur travail^[5, 7]. Dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest, il est fréquent que les apprentis versent des frais d'apprentissage à leur patron, alors que les enfants des pays sahéliens tendent à compter sur les réseaux sociaux de leurs parents ou des membres de leur famille pour trouver un apprentissage^[7, 30, 55, 90]. Cette distinction souligne les différences qui existent dans l'accès à l'apprentissage en fonction du statut économique et des réseaux sociaux dont les enfants disposent. Chacun de ces types d'apprentissage fait l'objet d'une négociation importante, et les apprentissages n'impliquant pas le versement d'une somme donnée existent également dans les pays côtiers^[7].

Risques et abus

Les enfants qui travaillent dans l'économie urbaine informelle se trouvent confrontés à plusieurs risques physiques et sociaux ayant des effets immédiats ou de long terme. En raison de la diversité du travail des enfants, les risques sont propres à chaque activité.

Une grande partie de la littérature consacrée aux enfants travaillant dans l'économie urbaine informelle se concentre sur le travail dans les rues, par conséquent, une attention limitée a été accordée aux types de sévices dont les enfants peuvent être victimes de la part de leurs employeurs. Tout d'abord, l'absence de réglementation signifie que de nombreux enfants travaillant dans l'économie informelle se trouvent confrontés à des réductions de salaire pour diverses raisons. Les employeurs justifient souvent une réduction de salaire par la nécessité de remplacer un article cassé, de couvrir les pertes encourues suite à une erreur de gestion financière, ou en cas de retard au travail si l'employé ne vit pas au sein du ménage de l'employeur^[32, 76, 80]. Étant donné l'importance du secteur urbain informel en tant que secteur d'emploi pour les enfants et les relations professionnelles peu claires, il s'agit d'un domaine qui doit être étudié afin de pouvoir assurer une protection utile et efficace des enfants.

Côte d'Ivoire. Les filles vendent toute une gamme de marchandises pour leur propre compte, mais il s'agit d'un métier difficile. En raison de la crise économique et de l'augmentation des dépenses, il est nécessaire de passer de nombreuses heures à vendre, alors que les profits ne font que diminuer. De nombreuses filles commencent leur journée à 4 heures du matin deux ou trois fois par semaine afin d'aller acheter leurs marchandises chez les grossistes. Les autres jours, elles travaillent habituellement de 8 heures à 18 heures, dégageant un petit profit journalier d'environ 3 000 CFA [6 USD]. Nombre d'entre elles parviennent néanmoins à économiser un peu pour investir dans leur entreprise et s'acheter des vêtements et autres biens de première nécessité^[70].

Ensuite, les enfants font l'objet d'abus et de violences en dehors du travail. Au niveau institutionnel, la manière dont la police et autres agences en charge de l'application des lois harcèlent les colporteurs de tous âges, qu'elles agissent sous les ordres de décideurs politiques, collectent des paiements irréguliers ou les deux, ceci peut être considéré comme de la violence structurelle à l'encontre des pauvres, dont les moyens de subsistance dépendent du commerce dans l'économie urbaine informelle. Ces pratiques peuvent avoir des effets néfastes sur les moyens de subsistance des enfants si toutes leurs marchandises sont saisies. Elles peuvent également avoir des effets psychologiques si les enfants sont arrêtés et maltraités au cours de leur garde à vue, ou s'ils sont relâchés à la périphérie de la ville dans le cadre d'une campagne de « nettoyage des rues »^[14, 43, 87]. Les preuves de telles actions émanant de plusieurs pays suggèrent que les enfants élaborent des stratégies leur permettant de minimiser les pertes économiques et leur exposition à la violence physique. Et pourtant, ces stratégies mêmes peuvent les enfermer dans une activité aux possibilités de gains réduits^[14]. Il convient de garder à l'esprit que tous les enfants travailleurs ne sont pas harcelés par la police. Aucun des enfants ayant participé à une étude sur le travail de rue des enfants à Guatemala n'avait été arrêté^[60].

Les enfants sont également victimes d'abus perpétrés par d'autres personnes opérant dans l'économie urbaine informelle. Ils peuvent tout d'abord être victimes de vol d'argent ou de marchandises^[cf. 3, 23]. Les enfants des rues plus âgés peuvent racketter les filles, les jeunes garçons entrant dans l'adolescence et parfois des adultes pauvres sous prétexte d'assurer leur sécurité^[9]. De plus, les enfants employés peuvent eux-mêmes être, à tort ou à raison, accusés de vol, ou peuvent craindre des accusations de ce type s'ils se plaignent à la police qu'un employeur ne leur verse pas leur salaire^[32].

Les enfants peuvent ensuite être victimes de violences sexuelles au travail. Ceci est en particulier le cas des filles, qui se trouvent exposées à des propositions et cadeaux non sollicités de la part de clients de sexe masculin qui s'attendent à ce qu'elles soient des proies faciles en raison de leur âge et de leur statut économique^[23]. Les filles qui travaillent dans les bars font l'objet de telles avances et sont stéréotypées dans les documents de plaidoyer et de recherche^[78]. Ce type de travail est souvent associé à la prostitution, en dépit du fait que les filles peuvent travailler pour une tante ou aspirer à « devenir quelqu'un » et bâtir leur statut social par l'adoption de certaines tenues et styles de coiffure, ainsi qu'en participant aux frais de scolarité de leurs jeunes frères et sœurs et en aidant leur mère^[65]. Ceci va à l'encontre des discours moralisateurs sur les adolescentes, et leurs aspirations en termes d'ascension sociale doivent être étudiées afin de donner des opportunités égales aux filles ayant atteint l'âge minimum d'accès à l'emploi rémunéré de gagner de l'argent sans faire l'objet de jugements abusifs ou d'avances sexuelles non sollicitées.

Les implications à long terme du travail dans l'économie urbaine informelle pour les enfants

En raison du large éventail d'activités urbaines informelles, il est difficile de formuler des généralisations sur les implications d'un tel travail pour les enfants et leur protection. Les recommandations de politiques émergeant d'une étude commanditée afin d'étudier quelques activités tendent à utiliser les longues heures de travail comme une mesure de l'exploitation, sans s'intéresser à ce que les enfants eux-mêmes pensent de leurs heures de travail^[32]. Des inquiétudes sont également soulevées quant aux enfants qui travaillent seuls dans des espaces publics. Ces inquiétudes tendent à être ancrées dans la perception selon laquelle les enfants sont susceptibles de se rapprocher du mauvais type de personnes s'ils ne sont pas sous la tutelle d'un adulte^[cf. 70, 83]. Cette perception est cependant liée à une notion particulière de l'enfant, le voulant immature et irresponsable, sans se pencher sur la manière dont les différences en termes d'âge, de circonstances et de besoin peuvent façonner la capacité des enfants à gérer le travail de rue. Les dangers ne devraient pas être ignorés, mais l'incapacité à considérer les enfants comme des personnes sociales qui négocient de telles situations du mieux qu'ils le peuvent, par exemple en faisant appel à leur famille, en recherchant eux-mêmes

du travail ou en travaillant afin de pouvoir payer leurs frais de scolarité, rend difficile l'identification par les agences des meilleurs moyens de protéger et de soutenir ces enfants et leurs familles.

Développement, éducation et apprentissage de l'enfant

Il est important de se pencher sur les pratiques locales en termes d'éducation des enfants afin de comprendre les idéologies sous-jacentes chez les adultes quant aux attentes qu'ils ont des garçons et des filles d'âges différents, mais également pour comprendre les attentes que les enfants et les jeunes ont vis-à-vis de leurs parents. Dans les communautés pauvres, il est courant de diversifier les parcours éducatifs des enfants en scolarisant au moins l'un d'entre eux dans le système formel, en envoyant un ou deux dans une école coranique, en organisant des apprentissages, en demandant à certains enfants de travailler dans l'entreprise familiale ou sur la ferme, tout en autorisant les autres à aider des membres de la famille ou à rechercher un travail rémunéré^[5, 45, 51, 76]. Une connaissance insuffisante de ces différents types d'éducation et d'apprentissage résulte sur un point de vue privilégiant la scolarité, la formation technique formelle et les apprentissages non formels dans l'industrie artisanale, et non les apprentissages dans le commerce, qui sont des plus importants pour les filles.

L'aspect apprentissage du travail est important pour les enfants à plusieurs égards. Les enfants peuvent acquérir une compétence spécifique de manière informelle en travaillant sous la supervision d'un parent, d'un membre de la famille ou d'un employeur, ou au cours d'un apprentissage. Les enfants apprennent de manière informelle en observant ceux qui sont déjà compétents et en réalisant progressivement des tâches plus complexes. Par exemple, dans le commerce, les enfants observent l'un de leurs grands-parents ou parents tout en jouant à côté de l'étal, puis ils commencent à vendre de petits articles, ce qu'ils font souvent en jouant avec des amis et sous la supervision d'adultes^[5, 7, 70]. Cependant, les enfants issus de familles pauvres peuvent se trouver désavantagés à plusieurs égards en raison des niches professionnelles vers lesquelles ils sont orientés par le biais du transfert de compétences intergénérationnel, les réseaux sociaux de vendeurs au détail et grossistes auxquels ils sont présentés, et l'absence de moyens pour les aider à mettre en place une petite entreprise par eux-mêmes lorsqu'ils atteignent un certain âge.

Les idéologies relatives au genre, hormis le fait d'être façonnées par des atouts matériels et sociaux, déterminent le type d'éducation auquel les enfants sont soumis, qu'ils s'agisse d'éducation formelle, d'apprentissages informels ou d'acquisition informelle de compétences en travaillant. Les choix sexospécifiques peuvent être ancrés dans une réflexion pragmatique de l'aptitude à l'emploi des garçons et des filles. Si les garçons sont davantage susceptibles d'accéder à l'emploi formel que les filles, ils peuvent être scolarisés alors que les filles se voient inculquer d'autres compétences. Les choix sexospécifiques peuvent cependant également être ancrés dans les points de vue des parents quant à la valeur de leurs filles et de leurs fils pour assurer leurs vieux jours. Certains garçons peuvent être encouragés à migrer dans l'espoir de réussir économiquement^[81]. Les garçons issus des zones rurales peuvent être encouragés à rester et à cultiver la terre, alors que les filles sont autorisées à migrer

Sénégal. Une étude réalisée sur les ateliers d'artisans travaillant le métal à Kaolack au début des années 1980 permet de mieux comprendre les dynamiques associées aux apprentissages informels. Bien que les enfants apprennent un large éventail de tâches, le flux d'apprentis passant par un atelier révèle une véritable circulation entre les ateliers, empêchant aux enfants d'acquérir véritablement l'intégralité des compétences nécessaires. Ceci est encore exacerbé par les opportunités cycliques que présentent les activités économiques après les saisons agricoles, ainsi que par les fluctuations économiques résultant de la perte des récoltes, qui affectent directement la demande de marchandises et de services et l'offre de main-d'œuvre quand les enfants issus des zones rurales migrent pour trouver du travail^[55, p. 519].

Sénégal. Une étude réalisée sur les commerçants d'un marché permet d'expliquer les stratégies éducatives relatives aux enfants. La mère d'une fille de huit ans, qui vendait des piments, expliquait que sa fille devait apprendre à bien vendre étant donné qu'il était probable qu'elle en fasse son métier plus tard dans la vie, alors que ses deux frères étaient à l'école et pouvaient apprendre un métier plus tard si nécessaire^[5, p. 20].

pour trouver du travail et suivre un apprentissage, puisqu'elles quitteront de toutes façons la famille pour se marier. Ces filles peuvent bénéficier d'une meilleure position au sein de leur mariage si elles y apportent des biens qu'elles auront économisés ou des compétences en termes de génération de revenus, comme la boulangerie, la confection de vêtements et la coiffure^[32].

Le coût des études en écoles techniques exclut les enfants issus de familles pauvres de toute possibilité de formation professionnelle formelle, tout comme leur absence d'éducation primaire. Le désir de suivre un apprentissage informel ainsi que la possibilité de rejoindre l'un des nombreux ateliers travaillant dans l'industrie artisanale se sont considérablement accrus au cours de la dernière décennie^[19, 24, 32, 46]. Les dynamiques relatives aux apprentissages informels diffèrent grandement. Dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, il est courant de devoir payer des frais allant par exemple de 480 000 à 1 500 000 Cedi (55 à 170 USD) au Ghana^[31], de 30 000 à 160 000 Francs CFA (60 à 330 USD) au Bénin^[19, 90], et d'environ 150 000 Francs CFA (132 USD) en Côte d'Ivoire^[29]. Mais tous les apprentis ne doivent pas verser de frais. Certains suivent le système plus couramment répandu dans les pays sahéliens, selon lequel les adolescents sont pris comme apprentis par un membre de la famille, qui se considère généralement comme un parent de l'enfant, ou les apprentissages sont organisés par un membre de la famille avec quelqu'un appartenant à son réseau social^[32, 90]. L'accès des enfants aux apprentissages informels dépend donc des atouts économiques et sociaux de leur famille. Ceci a des implications sur leurs opportunités futures, puisque la formation permet aux garçons et aux filles d'enrichir leur carnet d'adresse professionnel^[32]. Les filles tendent cependant à être orientées vers des activités générant des revenus moindres et plus proches du travail répétitif^[34].

Qu'ils soient payants ou non, les apprentissages sont similaires dans leur organisation informelle et leur ressemblance à un processus de socialisation ou à une initiation plutôt qu'à une formation professionnelle^[19, 24, 30, 56]. Les patrons de l'industrie artisanale sont parfois accusés de ne pas avoir transféré leurs compétences ou d'avoir gardé les apprentis plus longtemps que nécessaire afin d'exploiter cette main-d'œuvre peu coûteuse^[19, 67]. Mais dans les pays côtiers, le versement de frais a créé des normes implicites quand à la durée de l'apprentissage. Au Togo, la plupart des apprentissages durent environ quatre ans, l'acquisition des compétences nécessaires à la fabrication de meubles en rotin environ deux ans, la charpenterie environ cinq ans, et l'acquisition des compétences nécessaires à un orfèvre environ six ans^[90]. Lorsque les patrons sont accusés d'exploiter la main-d'œuvre bon marché constituée par leurs apprentis sans procéder au transfert des compétences, il convient d'étudier si les patrons prennent parfois plus d'apprentis ou de travailleurs qu'ils n'en ont en réalité besoin car le recrutement par le biais des relations sociales les oblige à aider leurs amis^[56, 68], ainsi que la manière dont les enfants et les parents réagissent dans des situations où les compétences ne sont pas transférées. Un autre aspect méritant d'être étudié est l'accès inégal à la formation professionnelle des enfants qui grandissent en milieu rural et urbain.

Trajectoires professionnelles et mobilité sociale ascendante

Le travail dans le secteur urbain informel ne se rapporte pas seulement à l'apprentissage de compétences techniques du commerce, des services et de l'artisanat par les enfants, il permet également d'apprendre à travailler, à gérer son argent et à s'en tirer dans une économie caractérisée par des possibilités économiques changeantes et la dépendance aux relations sociales^[52]. Ceci est d'autant plus évident quand on se penche sur les enfants migrants indépendants qui arrivent souvent en ville pour la première fois alors qu'ils sont adolescents. Biens qu'ils soient entourés de migrants issus de leur région et soient rarement abandonnés à leur sort, ils doivent apprendre à opérer dans le contexte urbain et à apprécier les relations sociales^[54, 76, 79, 80, 82].

Les jeunes enfants commencent en aidant des membres de leur famille avant de commencer à colporter, pour devenir ensuite des vendeurs à part entière. Ce processus est encouragé et appuyé par les adultes^[5, 14, 40, 60, 70]. Pour réussir dans le commerce ou l'offre de services dans les espaces publics, les enfants doivent savoir comment et où trouver des clients, ils doivent adopter le type de comportement qui convient, les

compétences pour acheter et vendre leurs marchandises au bon prix, et les compétences pour faire la publicité de leurs biens et services^[60]. Les enfants parviennent progressivement à gagner un peu plus d'argent, leur permettant de progresser sur l'échelle des revenus. Cependant, les structures sexospécifiques des marchés et des activités défavorisent souvent les filles quant à la vente de marchandises de plus grande valeur et à la recherche d'emplois dans des activités mieux rémunérées^[14].

Les garçons qui travaillent comme fabricants de briques commencent par conduire la charrette tirée par des ânes, puis accomplissent progressivement le travail plus physique de fabrication de briques et de livraison sur les sites de construction. Ceux qui connaissent des maçons peuvent commencer à travailler dans ce domaine, en commençant par passer les briques au maçon et en étant progressivement introduits aux compétences de maçonnerie^[94].

Peu d'études traitent des circonstances dans lesquelles les rabatteurs travaillent et de leurs motivations pour réaliser un tel travail. Une étude des rabatteurs au Malawi attire l'attention sur des dynamiques intéressantes dans les carrières des enfants dans le secteur urbain informel. Au Malawi, le gouvernement a interdit les « avertisseurs » (les rabatteurs travaillant aux alentours des gares routières, attirant les passagers vers les bus et les aidant à trouver le bon), supprimant ainsi une importante source de revenus pour de nombreuses personnes, mais aussi une activité qui était considérée comme étant à un échelon supérieur par rapport au commerce de rue et à l'agriculture, et qui avait été l'activité de tous les avertisseurs âgés de 12 à 35 ans participant à l'étude^[74].

Globalement, des recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer les effets de l'apprentissage informel et non formel dans l'économie urbaine informelle, en particulier quant aux liens qui existent entre expérience professionnelle, accumulation de capital humain et intégration subséquente au marché du travail et à l'économie informelle^[35].

Initiatives en termes de politiques et de programmes

Ce document se penche sur le travail de protection de l'enfance entrepris afin de protéger les enfants qui travaillent dans l'économie urbaine informelle des dangers qui affectent négativement leur capital humain et évalue l'efficacité des initiatives programmatiques. Étant donné le manque de données statistiques sur le travail des enfants, l'efficacité ne peut être mesurée en nombre d'enfants qui travaillent ou d'enfants réalisant un travail dangereux. Une étude plus qualitative serait nécessaire afin d'évaluer si les politiques et les programmes se fondent sur une compréhension nuancée des circonstances dans lesquelles les enfants travaillent dans l'économie informelle, des notions locales de l'enfance et de l'éducation, et des alternatives à l'emploi dans des entreprises informelles ou à la vente réalisée par les enfants pour leur propre compte.

La politique internationale traite essentiellement du travail de rue des enfants et, dans une moindre mesure, du travail des enfants dans les entreprises familiales. La raison en est que l'on estime que la présence des enfants dans les rues les expose à des risques et résulte d'une absence de protection. La défense des droits des enfants et les politiques de protection des enfants qui travaillent dans l'économie urbaine informelle traitent à la fois de l'« offre » et de la « demande ». Cependant, parce que les activités dans l'économie informelle sont souvent perçues comme des micro-entreprises bénéficiant du soutien d'une main-d'œuvre familiale non rémunérée, c.à.d. comme des activités génératrices de revenus entreprises par des pauvres, l'accent mis sur l'« offre » et la « demande » dans les interventions programmatiques tendent à converger pour ne faire qu'un. Les familles pauvres sont perçues comme des « fournisseurs » d'enfants qui travaillent au lieu de les envoyer à l'école en raison de la nécessité de percevoir des revenus supplémentaires. Ces familles sont perçues comme « exigeant » la main-d'œuvre bon marché que sont les enfants afin de maximiser les profits de leur entreprise et s'assurer des moyens de subsistance dans un marché extrêmement concurrentiel^[33]. Par conséquent, bien que le travail des enfants pour leurs parents soit considéré comme bénin dans la mesure où il respecte l'âge et

les capacités des enfants, il est perçu comme privant les enfants de leur scolarité, et doit donc être éliminé^[75]. Une telle perception se fonde sur une notion mondialisée de l'enfance selon laquelle les enfants devraient jouir d'une enfance insouciant, et consacrer leur temps à des activités scolaires et de loisir.

Les contextes des politiques nationales sont plus ambigus. D'un côté, une grande partie de la législation reprend la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi payé et la Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants. D'un autre côté, la mise en application des lois relatives à la protection de l'enfance tend à être limitée, et les services sociaux qui soutiennent l'éducation des enfants issus de familles pauvres vivant dans des établissements humains non planifiés sont insuffisants pour répondre aux besoins de tous les enfants.

La prévention du travail des enfants dans le secteur urbain informel : l'incitation à l'éducation

Les mesures visant à prévenir le travail des enfants dans le secteur urbain informel sont souvent ancrées dans une représentation généralisée du travail de rue comme exposant les enfants à la violence, aux drogues, à l'alcool et au sexe, en plus d'autres risques plus directement liés au travail accompli par les enfants^[36]. En conséquence, le travail de rue est souvent considéré comme une pire forme de travail des enfants et par conséquent contre lequel tous les enfants âgés de moins de 18 ans devraient être protégés, conformément à la Convention n° 182 de l'OIT. Selon un tel argument, l'interdiction du travail des enfants doit s'appliquer au travail dans l'économie informelle.

Il convient cependant d'avoir conscience qu'une telle représentation est fortement normative. Elle pose les enfants travailleurs de rue et les enfants migrants indépendants comme des individus qui, socialement, ne sont pas à leur place, puisqu'ils ne sont pas sous la surveillance des adultes. Une telle perspective ignore non seulement la dignité des enfants, la fierté qu'ils tirent de leur travail et leur sens de la responsabilité^[13, 23, 28, 32, 75], mais elle empêche également le travail politique d'améliorer les conditions dans lesquelles ces enfants travaillent. Selon l'ONG internationale Terre des Hommes, le problème n'est pas lié aux Conventions de l'OIT, mais à leur mise en œuvre rigide^[75]. Un accent moindre devrait être mis sur des catégorisations inflexibles de qui peut travailler et qui ne peut pas, pour être mis davantage sur les avantages et les torts potentiels réels pour les enfants effectuant un type de travail spécifique^[12, 13, 91].

Les politiques actuelles, par le biais de la création de systèmes de sécurité sociale en dehors de l'emploi formel, visent à résoudre le problème de la pauvreté familiale afin d'éviter que les enfants ne travaillent dans l'économie urbaine informelle^[13, 84, 86]. Les allocations scolaires, comme l'annulation des frais de scolarité, les programmes d'alimentation dans les écoles et les transferts d'argent conditionnels visent à augmenter les taux de scolarisation et de poursuite des études dans les écoles primaires, à la fois en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et de tenir les enfants à distance des pires formes de travail des enfants^[35]. Deux séries de problèmes découlent de ces interventions. Tout d'abord, la protection sociale basée sur les transferts d'argent n'en est qu'à ses débuts en Afrique de l'Ouest et centrale, et n'a par conséquent, qu'un impact limité sur les enfants des familles pauvres, et en particulier sur les enfants des pauvres qui travaillent

Pour soutenir et protéger les enfants travailleurs, la mise en œuvre des traités internationaux doit :

- reconnaître le travail comme un moyen de développement pour les enfants
- reconnaître le rôle joué par les enfants dans les décisions relatives au travail
- considérer le travail des enfants et les problèmes associés dans un contexte plus général
- identifier les bénéfices et les torts potentiels associés au travail par une approche fondée et établissant les faits
- écouter les enfants, prendre leurs points de vue au sérieux, et fournir des moyens efficaces aux enfants de se faire entendre
- s'assurer que la politique se concentre sur le bien-être et l'intérêt supérieur des enfants
- exercer une pression sur les gouvernements nationaux, les administrations locales et autres organismes responsables afin de les inciter à se montrer sérieux quant à la fourniture d'une « bonne éducation »^[13, p. 73].

qui n'auraient pas été ciblés par ces programmes^[73, 86]. Deuxièmement, l'accent mis sur le travail des enfants pour leurs parents fait abstraction de la conceptualisation normative de la famille en tant que famille nucléaire composée des enfants et de leurs parents biologiques, qui dissimule le rôle important joué par les parents, les grands-parents et frères ou sœurs plus âgés dans l'éducation et la socialisation des enfants. Cela signifie que le travail des enfants pour des membres de la famille qui ne sont pas leurs parents biologiques pourrait être critiqué sous prétexte d'être nuisible^[32, 77].

Ceci fait également abstraction de la demande croissante d'employés par les petits entrepreneurs, dont les enfants sont scolarisés, ainsi que de l'offre d'adolescents issus du milieu rural et urbain qui ne sont plus scolarisés mais cherchent à gagner un revenu, à vivre une aventure et à acquérir leur indépendance^[72, 80]. Nombre de ces enfants ont dépassé l'âge minimum national d'admission à l'emploi payé et pourraient bénéficier d'une régularisation de l'emploi dans l'économie informelle conformément à l'objectif de l'OIT, stipulé comme étant destiné « aux jeunes personnes travaillant dans des conditions décentes et légales dans une activité librement choisie »^[35].

Une école de la « deuxième chance » est de plus en plus préconisée pour les enfants ayant quitté l'école sans avoir obtenu la moindre qualification. Ceci peut nécessiter de réintégrer les enfants les plus jeunes dans le système scolaire formel ou d'orienter les *enfants*, et en particulier les plus grands, vers une formation professionnelle et technique^[25, 75, 84]. Bien que l'objectif de l'école de la « deuxième chance » soit de doter les enfants et les jeunes défavorisés de compétences afin de renforcer leur future position sur le marché du travail, des organisations internationales telles que l'OIT, l'UNICEF et la Banque Mondiale reconnaissent les difficultés associées à la mise en œuvre de programmes se situant à la limite entre le système éducatif formel et les apprentissages non formels. Tout d'abord, le système scolaire formel pourrait ne pas être capable d'absorber davantage d'enfants. Deuxièmement, les enfants plus âgés pourraient considérer qu'il est embarrassant de reprendre l'école primaire alors qu'ils sont suffisamment âgés pour être dans le secondaire et qu'ils pourraient ne pas souhaiter abandonner un revenu, étant donné qu'un certain degré d'indépendance économique est un signe de leur position sociale, les rendant presque adultes^[57, 77].

Troisièmement, les programmes de l'école de la « deuxième chance » pilotés par des ONG et, parfois, par des services sociaux nationaux, impliquent souvent un enseignement non formel sous la forme d'une alphabétisation, d'une formation aux compétences basiques et d'une éducation de proximité pour les enfants vulnérables. Cette dernière composante s'inspire des travaux menés en Amérique latine^[8], où les programmes d'éducation de rue informels sont courants. Par exemple, au Guatemala, les écoles de rue se tiennent dans les quartiers dans lesquels les enfants vivent et travaillent, et durent peut-être vingt minutes par session, au cours desquelles les élèves discutent des devoirs qu'ils auront à faire à la maison avec l'enseignant. L'objectif du programme est d'enseigner aux enfants qui travaillent les compétences de base qu'ils auraient acquis dans le système éducatif formel, mais par le biais d'un auto-apprentissage. Pour augmenter la valeur de l'éducation, les exercices sont étroitement liés aux expériences quotidiennes des enfants et au contexte culturel dans lequel ils vivent. Bien que ces écoles bénéficient de taux de réussite variables en termes de passage à la classe suivante, elles proposent un environnement d'apprentissage adapté aux situations des enfants^[60]. Les documents relatifs aux programmes d'enseignement libre dirigés par des ONG locales sont difficilement accessibles dans une étude théorique telle que celle-ci. Ceci pourrait être révélateur de la durée et de la viabilité limitées de ces programmes, du manque de financements pour la publication de rapports sur ces programmes ou d'un manque de transparence. Les organisations internationales reconnaissent que l'éducation non formelle peut être une éducation de seconde zone, qui ne fournit donc pas aux enfants qui y prennent part les compétences nécessaires pour rivaliser sur le marché du travail^[35].

Une autre intervention utilise une combinaison de travail et d'éducation, dans l'objectif de respecter le droit à l'éducation des enfants travailleurs. L'un de ses objectifs est d'autonomiser les enfants en leur apprenant leurs droits et en leur indiquant les institutions auprès desquelles ils pourront trouver le soutien nécessaire en cas

d'exploitation ou de sévices. Un autre objectif est de leur permettre de se réintégrer au système éducatif formel, en suivant des cours du soir ou en allant dans des écoles adaptées par exemple, ou en apprenant sous des formes éducatives alternatives^[13, 69, 75]. Dans certains pays, l'éducation à mi-temps fait depuis longtemps partie des politiques d'éducation nationales. Par exemple, au Burkina Faso, des cours du soir de deux heures ont été proposées à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso dans les années 1970 afin d'aider les enfants issus de milieux pauvres à achever le cycle secondaire. Depuis lors, le programme s'est étendu aux villes rurales les plus importantes^[66], ainsi qu'à l'enseignement primaire, permettant à un large éventail de populations pauvres, des enfants les plus vulnérables aux adultes, de disposer d'une instruction de base^[47].

Enfin les enfants ont souvent été envoyés en apprentissage dans des petits ateliers d'artisans afin d'éviter qu'ils ne prennent part au travail des rues et d'améliorer leurs compétences et leur future aptitude à l'emploi. Cette approche est confrontée au défi de garantir un transfert des compétences dans un laps de temps approprié et que les apprentis qui travaillent dans l'industrie artisanale ne finissent pas par pratiquer des travaux dangereux (voir évaluation du risque dans les notes^[36, 67]). Pour traiter ces problèmes, les programmes ont pour objectif de transformer les apprentissages traditionnels, d'améliorer les conditions de travail et de réduire le risque d'exploitation en garantissant un transfert des compétences plus rapide du patron à l'apprenti³. La principale contrainte est la capacité limitée des petits projets à répondre à la demande de formations professionnelles^[27, 88, 89, 90]. Une autre de ces contraintes est le biais en faveur de compétences techniques relevant de l'industrie de la construction et des services techniques comme la mécanique, la charpenterie, la soudure, l'électricité, etc. L'éventail d'activités qualifiées soutenues par les ONG tend à suivre la division du travail fondée sur le sexe, et à fournir essentiellement des possibilités de formation aux filles associées à des salaires moins élevés, comme les cours de restauration, de tricot et de couture.

Les compétences acquises par les enfants en colportant et en vendant dans les marchés ont été ignorées dans la plupart des programmes de protection de l'enfance. Une exception est le travail réalisé par l'ONG Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA) et le Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT) visant à formaliser et régulariser la formation en commerce et les apprentissages non formels. Le travail visant à formaliser l'acquisition de compétences commerciales emprunte à un travail similaire réalisé en Amérique latine et est présenté dans une brochure sur les compétences de base en marketing^[26]. Outre l'utilisation d'un jargon de gestion de l'entreprise basique et la nécessité d'être alphabétisé, la plupart des compétences requises sont celles que ces enfants apprennent au fil des ans auprès de vendeurs expérimentés. L'approche adoptée par le MAEJT enseigne aux enfants comment tenir des comptes par écrit, à accéder aux comptes bancaires et aux plans de microcrédit. Cette approche a cependant pour défaut que les enfants manquent toujours de capital et continuent à dépendre des autres.

Le travail d'ENDA visant à régulariser les apprentissages au Mali a d'abord été

considéré comme une approche visant à aider les groupes d'enfants et de jeunes particulièrement vulnérables à apprendre pendant qu'ils travaillaient. La pédagogie est ancrée dans les apprentissages non formels et a pour objectif d'assurer le transfert de compétences dans un laps de temps plus court en s'assurant que l'apprentissage se fait, en ajoutant des compétences supplémentaires par le biais d'ateliers (des ateliers intensifs de 10 jours avec des groupes d'apprentis), de stages dans des industries faisant appel à un niveau de technologie supérieur à celui utilisé par les petits ateliers en fin d'apprentissage, de l'alphabétisation et de l'enseignement de compétences professionnelles de base.

Outre la garantie de meilleurs transferts des compétences, cette régularisation des apprentissages sur le tas diffère des apprentissages informels en ce qu'ils aident ceux qui disposent de réseaux sociaux moins développés à trouver de bons apprentissages et écoutent les préférences des enfants plutôt que de laisser les parents ou les tuteurs décider du type de travail que les enfants devraient selon eux accomplir^[27].

³ L'OIT vient de publier un guide de ressources destiné à aider les programmes à résoudre certains des problèmes associés à la formation professionnelle et technique en Afrique^[37]. Résumer ce guide de manière significative sort du champ de ce document d'information.

Services de protection de l'enfance

L'offre de services visant à améliorer la situation des enfants qui travaillent dans le secteur urbain informel s'est principalement concentrée sur les enfants qui vivaient dans la rue et les enfants travaillant comme domestiques. Une récente étude émanant d'Afrique australe montre que les centres d'accueil étaient considérés comme particulièrement précieux car ils proposaient un service régulier, par opposition aux travailleurs de proximité qui ne venaient qu'occasionnellement. De plus, plusieurs autres services étaient proposés au centre d'accueil, comme la distribution de nourriture, l'accès à des douches, des conseils sanitaires et des abris d'urgence, le centre proposant également des activités pour les enfants qui s'y rendaient^[21]. Ces services sont très similaires à ceux qui sont revendiqués dans la protection des enfants travaillant comme domestiques, qui s'inspirent du travail de l'ONG Shoisab au Bangladesh et « Visayan Forum » aux Philippines^[85].

Si certains enfants travailleurs de rue peuvent trouver plus aisé de se rendre dans des centres d'accueil tout en compensant les revenus perdus du fait de leurs visites par la distribution de nourriture, l'accès à des installations sanitaires et l'attraction présentée par les activités proposées, les enfants employés se trouvent confrontés à plusieurs défis : ils doivent souvent être présents sur le lieu de travail pendant de longues heures ou, s'ils mènent une activité de colportage, ils doivent vendre une certaine quantité de marchandises pour conserver leur emploi. Les frais de transport peuvent également s'avérer prohibitifs, d'où la nécessité de disposer de nombreux centres d'accueil, ce qui pourrait ne pas être rentable.

Afin d'identifier des interventions efficaces, il est important d'impliquer les enfants qui travaillent dans le secteur urbain informel dans l'identification des points problématiques et des manières de répondre à leurs aspirations, de résoudre leurs problèmes quotidiens et de s'amuser. L'éducation par les pairs joue un rôle important, tout comme les connaissances et les compétences fournies par les parents et autres membres de la famille ainsi que par les patrons à leurs apprentis. Cette éducation informelle est axée sur les compétences pratiques, sociales et culturelles permettant de réaliser un travail spécifique, de trouver du travail ou de faire du commerce, de savoir quelle attitude adopter pour augmenter ses revenus et développer une clientèle pour les colporteurs et les prestataires de services^[5, 23, 80]. Les compétences sociales « sont à la fois une condition préalable à la réussite et un résultat et un bénéfice découlant du travail dans la rue »^[60, p. 115] et ne devraient pas être sous-estimées en tant que moyen de promotion au sein de l'économie informelle, et de protection contre tout un éventail de vulnérabilités.

Les ONG travaillant selon une approche centrée sur l'enfant, comme l'UNICEF, Save the Children, Terre des Hommes, Plan International et nombre d'ONG nationales reconnaissent la valeur de l'éducation informelle et la voient comme un moyen de renforcer la sensibilisation aux droits des enfants et à la protection de ces derniers. Par conséquent, elles soutiennent l'auto-organisation des enfants. Le travail du MAEJT en Afrique de l'Ouest et centrale⁴ est un formidable exemple auto-organisation institutionnalisée, de campagnes de sensibilisation et de plaidoyers visant à améliorer la situation des enfants qui travaillent. Avec le soutien d'ENDA, le MAEJT (avec des organisations d'enfants travailleurs au Pérou et en Inde) a fait son entrée sur la scène internationale de l'établissement de normes par sa Déclaration de Kundapur en 1996, qui identifiait la manière dont les enfants travailleurs considéraient que leur travail devait être perçu et la meilleure manière de les soutenir. Le mouvement est parvenu à attirer l'attention sur la fierté que les enfants tirent de leur travail et la nécessité d'améliorer leurs conditions de travail et d'éducation, plutôt que de les obliger à quitter le marché du travail et de les criminaliser^[10, 13].

Dans leurs contextes locaux, les bureaux nationaux du MAEJT travaillent avec un réseau d'associations de quartier qui, par le biais d'activités conjointes, rassemblent de petits groupes d'enfants travailleurs afin de

⁴ Bénin, Burkina Faso, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal et Togo en Afrique de l'Ouest, et Cameroun, Tchad et République démocratique du Congo en Afrique centrale.

favoriser l'échange d'expériences et de connaissances, chercher à soutenir les enfants qui travaillent dans des conditions vulnérables ou nuisibles, et réaliser un travail de proximité visant à sensibiliser davantage d'enfants à leurs droits. Un tel travail est important au niveau international et national, mais étant donné le grand nombre d'enfants travaillant dans l'économie urbaine informelle, il est important de déterminer si leur travail touche les enfants dans tous les secteurs d'activités, les enfants de tous âges, les enfants issus de différents milieux, et les garçons comme les filles.

Questions nécessitant des recherches supplémentaires

- Une catégorisation stricte des activités des enfants dans l'économie urbaine informelle gêne-t-elle notre compréhension de la complexité des moyens de subsistance urbains, et de la façon dont les enfants qui travaillent sont introduits et intégrés à ces complexités ?
- Les enfants qui travaillent pour des membres de leur famille sont-ils rémunérés pour le travail réalisé ? Pensent-ils qu'ils devraient l'être, et si tel est le cas, comment négocient-ils avec les adultes pour lesquels ils travaillent ?
- Quels sont les risques auxquels sont confrontés les enfants dans leur travail ? Sont-ils liés au travail en lui-même ou au lieu de travail ?
- Quelles sont les pratiques associées au paiement ou aux salaires des enfants dans un lieu donné ? Existe-t-il des différences entre différentes activités ?
- Comment les enfants et leurs parents réagissent-ils dans des situations dans lesquelles les salaires ne sont pas intégralement versés, voire pas versés du tout ?
- Les artisans prennent-ils parfois plus d'apprentis ou de travailleurs qu'ils n'en ont besoin parce que le recrutement par le biais des relations sociales les oblige à aider leurs amis ?
- Comment les enfants et leurs parents réagissent-ils dans des situations dans lesquelles les compétences ne sont pas transférées ?
- Quels sont les effets à long terme de l'apprentissage informel et non formel observé dans l'économie urbaine informelle ? Comment l'expérience professionnelle affecte-t-elle l'accumulation de capital humain et l'intégration des enfants sur le marché du travail et dans l'économie informelle ?

Références

1. Agarwal, S., Attah, M., Apt, N., Grieco, M., Kwakye, E.A. and Turner, J. (1997) Bearing the weight: the kayayoo, Ghana's working girl child. *International Social Work*, 40: 245-263.
2. Agbu, O. (2009) Introduction: Children and youth in the labour process. In: Agbu, O. (ed.) *Children and youth in the labour process in Africa*. Dakar: Council for the Development of Social Science Research in Africa (Codesria). [http://www.codesria.org/IMG/pdf/Chap_1.pdf]
3. Anarfi, J., Gent, S., Hashim, I., Iversen, V., Khair, S., Kwankye, S., Tagoe, C.A., Thorsen, D. and Whitehead, A. (2006) *Voices of Child Migrants: "A Better Understanding of How Life Is"*. Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex. [http://www.migrationdrc.org/publications/other_publications/Voices_of_Children.pdf]
4. Awumbila, M. and Ardayio-Schandorf, E. (2008) Gendered poverty, migration and livelihood strategies of female porters in Accra, Ghana. *Norsk Geografisk Tidsskrift - Norwegian Journal of Geography*, 62(3): 171-179.
5. Bass, L.E. (1996) Beyond Homework: Children's Incorporation into Market-based Work in Urban Areas of Senegal. *Anthropology of Work Review*, 17(2): 19-24.

6. Bass, L.E. (2000) Enlarging the street and negotiating the curb: Public space at the edge of an African market. *The International Journal of Sociology and Social Policy*, 20(1/2): 74-95.
7. Bhukuth, A., Ballet, J. & Radja, K. (2005) *L'apprentissage : une alternative au travail des enfants?* Paper for the Fifth International Conference on the Capability Approach "Knowledge in Public Action: Education, Responsibility, Collective Agency, Equity". Paris, France: UNESCO.
[<http://www.capabilityapproach.com/pubs/966BALLET.pdf>]
8. Black, M. (1993) *Street and Working Children: Global Seminar Report, 1993*. Florence: UNICEF International Child Development Centre.
[http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/igs_streetchildren.pdf]
9. Boakye-Boaten, A. (2008) Street children: Experiences from the streets of Accra. *Research Journal of International Studies*, 76-84. [http://www.eurojournals.com/rjis_8_07.pdf]
10. Bonnet, M. 2006. La déclaration "Kundapur": et si on écoutait les enfants travailleurs? In: Bonnet, M., Hanson, K., Lange, M.-F., Paillet, G., Nieuwenhuys, O. & Schlemmer, B. (eds.) *Enfants travailleurs, repenser l'enfance*. Paris: Editions Page deux.
11. Both, J. (2010) Peer groups and human anchorage: Girl-migrants making it work in N'Djamena, Chad. In: De Bruijn, M. & Merolla, D. (eds.) *Researching Africa: Explorations of everyday African encounters*. African Studies Collection, vol. 26, Leiden: African Studies Centre, pp. 89-106.
[<http://www.ascleiden.nl/Pdf/ASC26.pdf#page=97>]
12. Bourdillon, M, with, D. Levinson, B. White and W. Myers (2009) *A place for work in children's lives?* Policy report, Toronto: Plan Canada.
[<http://plancanada.ca/downloads/A%20place%20for%20work%20in%20children%27s%20lives.pdf>, accessed 20/08/2010]
13. Bourdillon, M., Levinson, D., Myers, W. and White, B. (2010) *Rights and wrongs of children's work*, New Brunswick, New Jersey and London, Rutgers University Press.
14. Bromley, R.D.F. and Mackie, P.K. (2008) 'Identifying the role of children in informal trade: evidence for urban policy', *International Development Planning Review* 30(2): 113-131.
15. Bulu, L.T. (2009) Enfants et jeunes dans le métier de la danse au sein des groupes musicaux modernes à Kinshasa. In : Agbu, O. (ed.) *Children and youth in the labour process in Africa*, Dakar : Codesria pp. 197-224. [http://www.codesria.org/IMG/pdf/Chap_11.pdf]
16. Calvès, A.-E. and Schoumaker, B. (2004) Deteriorating economic context and changing patterns of youth employment in urban Burkina Faso: 1980–2000. *World Development*, 32(8): 1341-1354.
17. Canagarajah, S. and Nielsen, H.S. (2001) Child Labor in Africa: A Comparative Study. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 575: 71-91.
18. Charmes, J. (1996) Emploi, informalisation, marginalisation? L'Afrique dans la crise et sous l'ajustement, 1975-1995. In: Coussy, J. and Vallin, J. (eds.) *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*. Paris: CEPED.
19. Chauveau, F. (1998) *Stratégies pour les jeunes défavorisés. Etat des lieux en Afrique francophone sub-saharienne*. Paris: L'Institut International de Planification de l'Education/UNESCO.
[<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001150/115084f.pdf>]
20. Chen, M. (2004) *Rethinking the informal economy: Linkages with the formal economy and the formal and regulatory environment*. Paper presented to the EGDI and UNU-WIDER Conference 'Unlocking Human Potential: Linking the Informal and Formal Sectors', 17-18 September 2004, Helsinki, Finland.
21. Clacherty, G. and Walker, J. (2011) *Including street children. A situational analysis of street children in Durban, South Africa*. London: Street Action.
[<http://streetaction.org/sites/default/files/including-street-children/street-action-report-final.pdf>]
22. Dimova, R.D., Nordman, C.J. and Roubaud, F. (2008) *Allocation of Labour in Urban West Africa: Implication for Development Policies*. IZA Discussion Paper No. 3558. [SSRN: <http://ssrn.com/abstract=1150747>]
23. Diop, R.A. (2010) *Survivre à la pauvreté et à l'exclusion. Le travail des adolescentes dans les marchés de Dakar*. Paris et Dakar : Karthala, AfriMap et CREPOS

24. Diouf, A., Mbaye, M. and Mactman, Y. (2001) *L'éducation non formelle au Sénégal. Description, évaluation et perspectives*. Dakar: UNESCO. [<http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001238/123892f.pdf>]
25. Dottridge, M. (2008) *Kids abroad: ignore them, abuse them or protect them? Lessons on how to protect children on the move from being exploited*. Lausanne: Terre des Hommes. [<http://tdh-childprotection.org/documents/kids-abroad-ignore-them-abuse-them-or-protect-them>]
26. ENDA (2006) *Formation au petit commerce*. JEUDA No. 115, ENDA tm Jeunesse en Action, Dakar. [<http://www.maejt.org/pdfs/jeuda%20115%20AGR%20Lima.pdf>]
27. ENDA (2007) *Dix ans de formation par apprentissage des enfants et jeunes en situation difficile*. JEUDA No. 116, ENDA tm Jeunesse en Action, Dakar. [<http://www.maejt.org/pdfs/jeuda%20116%20formation%20par%20apprentissage%20ESD.pdf>]
28. Ennew, J., Myers, W.E. & Plateau, D.P. (2005) Defining child labor as if human rights really matter. In: Weston, B.H. (ed.) *Child labor and human rights*. Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
29. Guichaoua, Y. (2006) *Non-protected labour in one West African capital: Characteristics of jobs and occupational mobility in Abidjan, Côte d'Ivoire*. Oxford: Queen Elizabeth House, University of Oxford. [<http://ideas.repec.org/p/qeh/qehwps/qehwps132.html>]
30. Hanson, K. (2005) Vulnerability, partnerships and the pursuit of survival: Urban livelihoods and apprenticeship contracts in a West African City, *Geojournal* 62(1-2): 163–179.
31. Hashim, I.M. (2005) *Exploring the linkages between children's independent migration and education: Evidence from Ghana*. Working Paper T-12, Brighton: Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex. [http://www.migrationdrc.org/publications/working_papers/WP-T12.pdf]
32. Hashim, I.M. and Thorsen, D. (2011) *Child migrants in Africa*, London: Zed Books.
33. ILO (2002) *Decent work and the informal economy. International Labour Conference, 90th Session 2002, Report VI*. Geneva: International Labour Office (ILO). [<http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/ilc/ilc90/pdf/rep-vi.pdf>]
34. ILO (2009) *Give girls a chance. Tackling child labour, a key to the future*. International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC), Geneva: International Labour Office. [http://www.ilo.org/public/libdoc/ilo/2009/109B09_89_engl.pdf]
35. ILO (2010) *Accelerating action against child labour. Global report under the follow-up to the ILO declaration on fundamental principles and rights at work*, report of the Director-General, International labour conference, 99th Session 2010, report I(B), 98p. [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/@dgreports/@dcomm/documents/publication/wcms_126752.pdf]
36. ILO (2011) *Children in hazardous work. What we know - what we need to do*. International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC), Geneva: International Labour Office. [<http://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=17035>]
37. ILO (2012) *Upgrading informal apprenticeship: a resource guide for Africa*; International Labour Office, Skills and Employability Department. Geneva: ILO.
38. INS-Cameroun (2006a) *Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Résumé exécutif*. Institut National de la Statistique (INS), Yaoundé.
39. INS-Cameroun (2006b) *Enquête sur l'emploi et le secteur informel. Principaux indicateurs*. Institut National de la Statistique (INS), Yaoundé.
40. Invernizzi, A. (2003) Street-working children and adolescents in Lima. Work as an agent of socialization. *Childhood*, 10, 319-341.
41. IRD (2005) *Emploi et marché du travail : les premières données statistiques disponibles pour sept capitales africaines*. Fiche N° 218, Institute de Recherche pour le Développement, Paris
42. Jacquemin, M. (2007) *Sociologie du service domestique juvénile: 'Petites nièces' et 'petites bonnes' à Abidjan*. Thèse doctorale, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

43. Kamete, A.Y. (2008) 'Planning versus youth: Stamping out spatial unruliness in Harare', *Geoforum* 39(5): 1721-1733.
44. Kanté, S. (2002) *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone: vers la promotion d'un travail décent*. Genève: Bureau International du Travail.
[http://www.ilo.org/employment/Whatwedo/Publications/lang--fr/docName--WCMS_122219/index.htm]
45. Kielland, A. and Gaye, I. (2010) Child mobility and rural vulnerability in Senegal. Climate change and the role of children in household risk management strategies in rural Senegal. TFESSD Project report, World Bank, Washington, Fafo Institute for Applied International Studies, Oslo and l'École nationale d'économie appliqué, Dakar. [<http://africaknowledgelab.worldbank.org/akl/node/82>, accessed 18 March 2011]
46. Kielland, A. and Tovo, M. (2006) *Children at work. Child labour practices in Africa*, Boulder, CO, Lynne Rienner Publishers.
47. Konkobo, M. K. (2008) *Place et rôle des cours du soir dans le système éducatif burkinabè*. Women, health, education programme (whep), Groupe Inter-académique pour le Développement (GID).
[<http://www.whep.info/spip.php?article100>]
48. Kwankye, S.O., Anarfi, J.K., Tagoe, C.A. and Castaldo, A. (2007). *Coping strategies of independent child migrants from northern Ghana to southern cities*. Brighton: Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex.
49. Kwankye, S.O., Anarfi, J.K., Tagoe, C.A. and Castaldo, A. (2009) *Independent North-South child migration in Ghana: the decision making process*. Brighton: Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex.
50. Lachaud, J.-P. (1994) *The labour market in Africa*. Geneva: International Institute for Labour Studies.
51. Last, M. 2000. Children and the experience of violence: Contrasting cultures of punishment in northern Nigeria. *Africa*, 70, 359-394.
52. Ly, B. (1985) La socialisation des jeunes dans les villes du tiers-monde - le cas de l'Afrique. *International Review of Education*, XXXI, 413-428.
53. Meagher, K. (2005) Social capital or analytical liability? Social networks and African informal economies. *Global Networks*, 5, 217-238.
54. Mizen, P. and Ofosu-Kusi, Y. (2010) Asking, giving, receiving: Friendship as survival strategy among Accra's street children. *Childhood*, 17(4), 441-454.
55. Morice, A. (1982) Underpaid child labour and social reproduction: Apprenticeship in Kaolack, Senegal. *Development and Change*, 13, 515-526.
56. Morice, A. (1987) Ceux qui travaillent gratuitement : un salaire confisqué. In: Agier, M., Copan, J. & Morice, A. (eds.) *Classes ouvrières d'Afrique noire*. Paris: Karthala.
57. Musao, J.K. (2009) *La problématique de l'exploitation minière artisanale dans la province du Katanga (cas du district de Kolwezi)*. Mémoire de licence en sociologie industrielle, Lubumbashi: Institute Supérieur d'Etudes Sociales.
[<http://www.memoireonline.com/12/09/3006/La-problematique-de-lexploitation-mini-ere-artisanale-dans-la-province-du-Katanga--cas-du-distr.html>]
58. Ngodi, E. (2009) Problématique du travail des enfants et stratégies de survie au Congo Brazzaville. In: Agbu, O. (ed.) *Children and youth in the labour process in Africa*. Dakar: Council for the Development of Social Science Research in Africa (Codesria).
59. Notermans, C. (2008) The emotional world of kinship: Children's experiences of fosterage in East Cameroon. *Childhood*, 15, 355-377.
60. Offit, T.A. (2008) *Conquistadores de la Calle. Child street labor in Guatemala City*, Austin, University of Texas Press.
61. Oloko, B.A. (1994) Children's street work in urban Nigeria. Dilemma of modernizing tradition. In: Greenfield, P. M. and Cocking, R. R. (eds.) *Cross-cultural roots of minority child development*. Hillsdale, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.

62. Oloko, S. (2001) Protection rights. Children's and women's rights in Nigeria: A wakeup call, UNICEF-Lagos [cited in Omona et al. (2010)]
63. Omokhodion, F.O. and Uchendu, O.C. (2009) Perception and practice of child labour among parents of school-aged children in Ibadan, southwest Nigeria, *Child: care, health and development*, 36(3): 304-308. [Provided by UNICEF]
64. Omonona, B.T., Amao, J.O. and Onoja, R.I. (2010) Determinants of participation of children in income-earning activities among households in Ibadan North Local Government Area of Oyo State, Nigeria. *Journal of Social Science*, 23(3): 197-205.
65. Ouédraogo, B. (1995) The girls of Nyovuuru. Dagara female labour migrations to Bobo-Dioulasso. In: Baker, J. and Aina, T.A. (eds.) *The migration experience in Africa*. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet.
66. Pilon, M. (2002) L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : Entre diversification et privatisation. In: Public et privé : Éducation et formation dans les pays du sud. ARES Colloque international, 23-24 mai 2002. Strasbourg: Université Marc Bloch. [http://www.solidarite-en-action.com/Docs%20sur%20le%20Burkina/Education/education.pdf]
67. Riisøen, K.H., Hatløy, A. & Bjerkan, L. (2004) Travel to Uncertainty. A study of child relocation in Burkina Faso, Ghana and Mali. Oslo: Fafo Institute for Applied International Studies.
68. Robertson, C.C. (1984) *Sharing the same bowl*, Bloomington, Indiana University Press.
69. Save the Children (2003) *Save the Children's position on children and work*. London: International Save the Children Alliance. [http://www.savethechildren.net/alliance/resources/publications.html#exp]
70. Save the Children (2009) Ça-là, c'est difficile. L'exploitation du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Abidjan: Save the Children UK Côte d'Ivoire in collaboration with Save the Children Sweden Côte d'Ivoire.
71. Schildkrout, E. (1982) Dependence and Autonomy: The Economic Activities of Secluded Hausa Women in Kano, Nigeria. In: BAY, E. G. (ed.) *Women and work in Africa*. Boulder, Colorado: Westview.
72. Schildkrout, E. (2002 [1978]) Age and gender in Hausa society. Socio-economic roles of children in urban Kano. *Childhood*, 9, 344-368.
73. Slater, R., Holmes, R. and McCord, A. (2010) *Cash Transfers and Poverty Reduction in Low Income Countries in Sub-Saharan Africa: Pragmatism or Wishful Thinking?* Draft paper prepared for 'Chronic Poverty Research Centre Conference' 8-10 September 2010, London: Overseas Development Institute (ODI). [http://www.chronicpoverty.org/uploads/publication_files/slater_holmes_mccord_cash_transfers]
74. Tumbulasi, R.I.C. and Kayuni, H.M. (2008) Can the state perpetuate the marginalisation of the poor? The socio-economic effects of the state's ban on minibus 'callboys' in Malawi. *Development Southern Africa*, 25(2): 215-226.
75. Terre des Hommes (2009) Child Labour: Stop Exploitation – Empower Children. Position Paper, June 2009. Lausanne: Terre des Hommes. [http://www.tdh.de/content/themen/schwerpunkte/kinderarbeit/media/English.pdf]
76. Thorsen, D. (2007a) "If only I get enough money for a bicycle!" A study of childhoods, migration and adolescent aspirations against a backdrop of exploitation and trafficking in Burkina Faso. Brighton: Development Research Centre on Migration, Globalisation & Poverty, University of Sussex. [http://www.migrationdrc.org/publications/working_papers/WP-T21.pdf]
77. Thorsen, D. (2007b) Junior-senior linkages. Youngsters' perceptions of migration in rural Burkina Faso. In: Hahn, H.P. and Klute, G. (eds.) *Cultures of Migration. African Perspectives*. Berlin: Lit Verlag.
78. Thorsen, D. (2008) Labour migration: a child and youth issue. *NAI Policy Notes*. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet. [http://www.nai.uu.se/publications/electronic_publ/]
79. Thorsen, D. (2009a) L'échec de la famille traditionnelle ou l'étirement des relations familiales? L'exode des jeunes Burkinabé des zones rurales vers Ouagadougou et Abidjan. *Hommes et Migrations*, n° 1279, 66-78.
80. Thorsen, D. (2009b) Mobile youth with little formal education: Work opportunities and practices. Paper presented to the workshop 'Child and Youth Migration in West Africa. Research Progress and Implications for Policy', 9-10 June 2009, Accra.

[http://www.migrationdrc.org/news/reports/Child_and_Youth_Migration/papers/Thorsen%20Accra%20English.pdf, also available in French]

81. Thorsen, D. (2009c). From shackles to links in the chain. Theorising adolescent boys' relocation in Burkina Faso. *Forum for Development Studies*, 36(2): 81-107.
82. Thorsen, D. (forth-coming) Work opportunities and frictions for rural child migrants in West African cities. In: Bourdillon, M. F. C. (ed.) *The place of work in African childhoods*. Dakar: CODESRIA.
83. Torimiro, D.O. (2009) Children exploitation in the labour process: Empirical exposition from Ile-Ife, Nigeria. In: Agbu, O. (ed.) *Children and youth in the labour process in Africa*. Dakar: Council for the Development of Social Science Research in Africa (Codesria).
84. UCW (2010) *Joining forces against child labour. Inter-agency report for The Hague global child labour conference of 2010*. By Furio C. Rosati with Lorenzo Guarcello, Nihan Koseleci, Scott Lyon, Gabriella Breglia, Irina Kovrova, and Cristina Valdivia. Understanding Children's Work (UCW) Programme. Geneva: ILO. [<http://www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=13333>]
85. UNICEF (1999) 'Child domestic work', Innocenti Digest, No. 99/17, UNICEF Innocenti Research Centre, Rome.
86. UNICEF (2009) *Strengthening social protection for children. West and Central Africa*. By R. Holmes and T. Brauholtz-Speight. Dakar: UNICEF-WCARO and ODI. [<http://www.odi.org.uk/resources/download/3478-full-report.pdf>]
87. UNICEF (2010) *Urbanisation, changements sociale et protection des enfants en Afrique de l'ouest et du centre – une revue documentaire*. By M. Jacquemin, M. UNICEF West and Central Africa Regional Office, Dakar.
88. Walther, R. (2006a) Vocational Training in the Informal Sector - Issue Paper. AFD Working Paper n° 15, Agence Française de Développement, Paris.
89. Walther, R. (2006b) La formation professionnelle en secteur informel – Cameroun. AFD Document de travail N° 17, Agence Française de Développement, Paris.
90. Walther, R. avec le concours de Filipiak, E. (2008) Nouvelles formes d'apprentissage en Afrique de l'Ouest. Vers une meilleure insertion professionnelle des jeunes. Paris: Agence Française de Développement. [http://www.eib.org/attachments/general/events/luxembourg_18112008_apprentissage_fr.pdf]
91. White, B. (1999) Defining the intolerable. Child work, global standards and cultural relativism. *Childhood*, 6, 133-144.
92. Whitehead, A., Hashim, I. M. & Iversen, V. 2007. Child migration, child agency and inter-generational relations in Africa and South Asia. Brighton: Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex. [http://www.migrationdrc.org/publications/working_papers/WP-T24.pdf]
93. Yeboah, M.A. (2010) Urban Poverty, Livelihood, and Gender: Perceptions and Experiences of Porters in Accra, Ghana. *Africa Today*, 56, 42-60.
94. Author's observations in Ouagadougou and/or Abidjan.